



A42-WP/664

LE/16

25/9/25

Révision n° 1

26/9/25

ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

COMMISSION JURIDIQUE

PROJET DE TEXTE POUR LA PARTIE « GÉNÉRALITÉS » DU RAPPORT DE LA COMMISSION JURIDIQUE

Le texte ci-joint destiné à la partie « Généralités » de son rapport est présenté à la Commission juridique pour examen.

RAPPORT DE LA COMMISSION JURIDIQUE À L'ASSEMBLÉE

Généralités

1. Le 25 septembre 2025, la Commission juridique a tenu sa première séance. La Plénière a élu M. Jae Woon Lee (République de Corée) à la présidence de la Commission.
2. La Commission a élu Mme Griselda Delia Capaldo (Argentine), première Vice-Présidente, et Mme Machteld Cambridge (Pays-Bas), seconde Vice-Présidente.
3. La séance de la Commission a été publique.
4. Des représentants de 99 États membres et de cinq délégations observatrices ont assisté à la séance de la Commission.
5. Le Secrétaire de la Commission était M. Michael Gill, Directeur des affaires juridiques et des relations extérieures. M. Chunyu Ding, Directeur adjoint, était son adjoint. Les Secrétaires adjoints étaient M. Benoit Verhaegen, Chargé des relations extérieures et conseiller juridique principal, M. Arie Jakob, Chargé des affaires juridiques principal, MM. Christopher Petras, Andrew Opolot et Yaw Nyampong, Conseillers juridiques, Mme Erika Varga, Conseillère juridique, de même que M. Mathieu Vaugeois, Conseiller juridique adjoint, et Mme Mariyam Akram, Conseillère juridique adjointe. Mme Qing Yan, Administratrice auxiliaire, a aussi apporté son concours à la Commission.

Ordre du jour et organisation des travaux

6. Les points 28 et 29 dont la Commission avait été saisie par la Plénière, étaient les suivants :

Point 28 : Programme des travaux de l'Organisation dans le domaine juridique et Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI dans le domaine juridique.

Point 29 : Autres questions à examiner par la Commission juridique.
7. Une liste des documents et des notes de travail examinés par la Commission, par point de l'ordre du jour, figure en appendice au présent rapport.
8. Les décisions prises par la Commission sur chacun des points sont présentées séparément dans les paragraphes qui suivent. Les textes sont classés dans l'ordre numérique des points de l'ordre du jour examinés par la Commission.